



Piratage de mes cmptes mails

Par **berenguer**, le **01/04/2011** à **17:17**

Bonjour !

Mon épouse demande le divorce pour cause de chat sur internet. Mes comptes ont été piratés par un avocat et des relevés ont été faits.

Ai-je le droit d'engager une procédure et mes chances de gagner sont-elles valables. Piratage aussi de mes téléphones portables.

Merci et bonne soirée.

Berenguer Georges.

Par **mimi493**, le **08/04/2011** à **17:22**

Qu'appellez-vous un piratage ?